

Former les salariés à la sécurité constitue une obligation légale du chef d'entreprise et fait partie intégrante de la politique de prévention qu'il doit mettre en oeuvre.

Sécurité

- Habilitation électrique en basse et/ou haute tension pour électricien et/ou non électricien
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / PSC1
- Formation P.R.A.P / Gestes et postures
- Manipulation d'Extincteur
- Plan de prévention du 20 février 1992
- Audit & encadrement sécurité
- Elaboration du document unique
- Evaluation des risques en entreprise
- Sécurité du personnel communal
- Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T)
- Manipulation / transport de Produits Dangereux

Les formations peuvent se dérouler en Inter-Entreprise (calendrier des sessions disponible sur demande) en nos locaux à Sorgues (5000 m² dont 1000 m² couverts) ou directement en vos locaux en Intra-Entreprise.

Travaux en hauteur

- Montage / Démontage d'échafaudages fixes et roulants
- Réception d'échafaudages
- Utilisation de l'échafaudage
- Utilisation et port du harnais de sécurité
- Plates-formes élévatrices mobiles de personnes

Conduite d'engins Levage / Manutention

- Formation et/ou Tests CACES toutes catégories et toutes recommandations (CNAM-TS)
 - Chariots automoteurs
 - Engins de chantier
 - Plates-formes élévatrices mobiles de personnes (P.E.M.P) sauf 2A/2B
 - Grues auxiliaires
 - Grues mobiles
 - Grues à tour
- Chef de manoeuvre
- Ponts roulants tous types de commandes (élingage simple et complexe)

**Sécurité
et prévention**



**“ La sécurité,
ma priorité ”**





www.forexpert-formation.com

SARL FOR' EXPERT Conseil & Formation - 10, Avenue Fontcouverte - 84000 AVIGNON
Tél./Fax : 04.90.11.75.45 - Portable : 06.18.74.39.92 - contact@forexpert-formation.com